

**PROJET « EXTRACOMPETENZE » : VALORISATION DES
COMPETENCES PROFESSIONNELLES DES TRAVAILLEURS
IMMIGRES A GÈNES (Italie)**

1. BONNE PRATIQUE

- *Projet « Extracompetenze » de valorisation des compétences professionnelles des ressortissants extracommunautaires, à Gênes.*
- ✓ **Besoin identifié/problème confronté :** Difficultés des immigrés à trouver un emploi en Italie et/ou à trouver un emploi en accord avec leurs compétences. Précarité de l'emploi des travailleurs immigrés.
- ✓ **Objectifs:** Favoriser la reconnaissance des compétences professionnelles des ressortissants issus de pays tiers
- ✓ **Contexte :** Engagement de la Municipalité de Gênes sur la question des populations immigrées
- ✓ **Acteurs :** Municipalité de Gênes, associations locales, Union Européenne, Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences de Strasbourg
- ✓ **Dates de la mise en place :** 2002-2005

2. DEROULEMENT DU PROJET

Phase 1 : Conception du projet	
Origine	La Municipalité de Gênes a depuis 1998, un service dédié aux nouveaux habitants et aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Elle a par la suite crée un portail sur l'immigration, permettant de travailler sur ce thème de l'immigration avec les associations locales spécialisées. C'est dans la continuité de cette politique qu'a été défini le projet Extracompetenze.
Descriptif	Extracompetenze vise à offrir un service innovant aux travailleurs issus de pays tiers, en les accompagnant dans une démarche de valorisation de leurs compétences professionnelles. En effet, dans la majorité des cas, il n'existe pas d'accord de reconnaissance des diplômes entre l'Italie et les pays d'origine de ces migrants. Extracompetenze vise à pallier ce manque en créant les conditions d'un meilleur dialogue entre les entreprises locales et les candidats immigrés : le bilan de compétences effectué grâce à Extracompetenze permet aux employeurs de mieux apprécier le niveau de qualification de ces candidats. Les bénéficiaires disposent donc d'un accompagnement personnalisé dans la réalisation de leur bilan de compétences, puis d'une mise en contact avec le réseau des entreprises locales. Un stage effectué dans une entreprise partenaire, qui s'engage à certifier les compétences démontrées par le travailleur, constitue un premier pas vers la valorisation de leurs parcours dans le contexte italien. Le projet est très incitatif pour les entreprises car elles ne prennent pas en charge les coûts liés à cette expérience d'insertion : c'est le budget d'Extracompetenze qui couvre les gratifications offertes aux travailleurs ainsi que les coûts d'assurances.
Financement	Le coût du projet a été estimé à environ 100 000 euros par an, financés par la Municipalité de Gênes (40%) et le programme européen Urban II (60%).
Phase 2 : Mise en œuvre du projet	
Etapas de la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Constitution d'un groupe de travail en 2002: ce groupe de travail réunissait des représentants de la Municipalité et des représentants de structures et associations spécialisées sur les problématiques de l'immigration. Ses travaux étaient suivis par la Municipalité, la Province, les Syndicats, et par les responsables des associations. ▪ Etudes menées sur les parcours professionnels des migrants en 2002-2003 : le projet a été défini sur la base de plusieurs études montrant le décalage entre le niveau de diplômes et la position professionnelle effective. Les études du Centre de Recherche MEDI (Forum Italien et Européen de Recherche sur l'Immigration) ont également appuyé le projet, de même que deux études ciblées commandées par la municipalité sur les vendeurs ambulants immigrés. ▪ Définition des outils pédagogiques du bilan de compétences : le Job Center (voir plus bas) a créé, avec le soutien du Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétence de Strasbourg, les supports du bilan de compétences : catalogue de compétences et supports

	<p>d'évaluation.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recrutement des opérateurs d'Extracompetenze : la municipalité a signé des conventions avec les associations partenaires afin de recruter parmi leur personnel les 3 opérateurs d'Extracompetenze. ▪ Formation des opérateurs : les opérateurs, parce qu'ils proviennent des associations partenaires sont déjà spécialisés sur les questions liées à l'immigration. La formation a surtout porté sur les outils spécifiques du bilan de compétences. ▪ Signature de protocoles d'entente avec la Province, l'Université et les entreprises : la municipalité a signé des protocoles d'entente avec ses différents partenaires, et a en particulier mobilisé le réseau des entreprises locales autour de ce projet (comment ?).
Acteurs, compétences et ressources mobilisées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe de coordination du projet Extracompetenze : Il est constitué du directeur du Job Center, d'un représentant de la Direction Migrants de la Municipalité de Gênes, et des représentants des associations partenaires (Fondation Axilium, Fédération de la Solidarité et de l'Emploi...). La mission de ce groupe est de définir la stratégie du projet, de vérifier sa bonne exécution, de veiller au soutien politique accordé au projet. ▪ Job Center : Société à responsabilité limitée détenue à majorité par la Ville de Gênes. Elle est son bras opérationnel pour les services d'accompagnement vers l'emploi. C'est sur initiative de la Municipalité et dans le cadre de Job Center qu'a été mis en place Extracompetenze. Ainsi le directeur du Job Center, Claudio Oliva, est aussi le coordinateur du projet Extracompetenze. ▪ Opérateurs : 3 opérateurs provenant d'associations partenaires sont mis à disposition de la Municipalité pour assurer le service Extracompetenze. ▪ Coopération avec le Centre Interinstitutionnel de Bilans de Compétences du Bas-Rhin, pour la création des outils pédagogiques du Bilan de Compétences.
Difficultés rencontrées, réponses apportées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le projet expérimenté par la Municipalité de Gênes, devait par la suite être transféré à la Province. L'alternance politique survenue entre-temps à la Province a conduit celle-ci à revoir ces priorités, et à ne pas prendre la suite dans le projet Extracompetenze.
Phase 3 : Suivi du projet	
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 439 ressortissants de pays tiers ont eu recours à ce service local au cours de ses trois années d'existence. La demande tendait à augmenter au fil des années. ▪ 114 déclarations de reconnaissance des diplômes ont été délivrées ▪ 92 parcours de formation ont été réalisés ▪ 46 expériences d'insertion en entreprise ont été menées

3. GOUVERNANCE DU PROJET

Rôle des différents acteurs institutionnels :

	Pilote	Finance	Met en oeuvre
Municipalité de Gênes	xx	x	
Job Center	x		xx
Associations partenaires			x
Union Européenne		xx	

4. CONTACTS

- **Municipalité de Gênes** : M. Claudio Oliva, Coordinateur du projet Extracompetenze, Job center, +39 010 6480530, Mme Milly Palomba, Responsable du Service Insertion Professionnelle, +39 3355699402